

57, boulevard des Invalides - 75700 Paris 07 SP
Tél (33) 01.53.69.37.80
Fax : (33) 01 53 69 32 23

LA LETTRE D'INFORMATION

<http://www.unesco.fr>

commissionfrance.unesco@diplomatie.gouv.fr

Editorial

Une commission nationale a pour première mission de conduire, à son initiative ou pour répondre à la demande de l'Organisation, de son gouvernement ou de tel ou tel de ses membres, la réflexion qui aidera à la formulation d'une politique dans les domaines combien divers que couvre la compétence de l'UNESCO. Une commission n'a pas vocation à conduire l'action qui traduira dans la vie du monde cette réflexion de la communauté intellectuelle. Elle n'a pour cela, en démocratie, ni légitimité, ni responsabilité politique ni, d'ailleurs, moyens matériels.

Encore faut-il nuancer ce qui pourrait être une attitude inspirée de Ponce Pilate ou, si l'on préfère, de ces clercs préoccupés du sexe des anges quand périclète la cité. La sérénité intellectuelle ne saurait être une fin en soi. Quand nous nous réjouissons en fin de journée parce que " ce fut un bon colloque " ou parce que " le message est bien passé ", il nous faut quelque lucidité pour noter que le message du colloque est passé auprès d'une centaine de participants venus là parce que convaincus à l'avance. Encore doit-on faire la part de l'acquiescement nourri à la langue de bois, celui qui dénonce la traite des esclaves mais tolère qu'en son pays les enfants soient au travail à cinq ans, qui parle de parité mais s'accommode de l'infériorité réservée à la

femme, qui adhère aux idéaux de l'UNESCO mais trouve normal d'acheter plus d'armes que de manuels scolaires ou de médicaments. Heureux sommes-nous, cependant, lorsque la réflexion commune permet de faire avancer l'analyse d'un besoin de la société ou d'un problème du temps.

Forte est la tentation de baisser les bras. Les intellectuels, les moralistes, les savants, formulent des vœux. Les gouvernants décident. Entre les points de vue, il y a les limites du possible.

Est-il vraiment hors de portée des intellectuels de nourrir ici quelque ambition ? Ne peut-on se souvenir de ce que, sans remonter aux temps bibliques ou à l'époque des Lumières, purent soulever d'inertie un Gandhi, un Mandela, un Martin Luther King ? Peut-être faudrait-il poser en principe que la conclusion d'un colloque n'est pas d'annoncer le suivant mais bien de porter aux gouvernants et aux gouvernés les exigences de conscience qui s'y sont manifestées. La pensée a un suivi, qui est d'efficacité. Et là, à raison de ce qu'il est dans la société, chaque membre des commissions nationales a son rôle à jouer, qui est de convaincre cette société. Chambres de réflexion, certes. Chambres d'écho, aussi. Rien ne résonne comme les échos.

Jean Favier - Membre de l'Institut
Président de la Commission nationale

Enseignement de la traite négrière, de l'esclavage et des abolitions

La Commission nationale a largement contribué à la mise en œuvre du projet éducatif sur la traite négrière et l'esclavage " Briser le silence " faisant partie du programme de l'UNESCO " La Route de l'esclave " depuis son lancement en 1998. Mené dans le cadre du Réseau des écoles associées à l'UNESCO, ce projet fédère un peu plus d'une centaine d'écoles d'Afrique, d'Europe, des

Amériques et de l'Océan Indien. Il a pour objectif d'accroître la prise de conscience des causes et des conséquences économiques, sociales et culturelles de la traite négrière et de la contribution des Africains au développement des Amériques et de l'Europe de l'Ouest, mais aussi des formes modernes de l'esclavage et du racisme.

Les moyens utilisés pour atteindre ces objectifs sont principalement le jumelage entre écoles et les échanges de bonnes pratiques, ainsi que la production et la diffusion de matériel pédagogique. Ces actions contribuent à éliminer le racisme en luttant contre les stéréotypes et à mobiliser les jeunes contre les formes modernes d'esclavage. Enfin, le projet devrait contribuer à la mise en valeur des lieux de mémoire et du patrimoine immatériel issu de la traite.

Au niveau national, plusieurs établissements de métropole et d'Outre-Mer participent au projet. A titre d'exemple :

- Le lycée professionnel Louis Garnier d'Audincourt a développé des ateliers pédagogiques en liaison avec le lycée Joseph Pernock en Martinique et le lycée Maurice Delafosse au Sénégal. Ce travail a débouché sur un échange d'élèves et d'enseignants. Un film a été réalisé, mettant en évidence la contribution du projet aux quatre piliers de l'éducation pour le XIX^e siècle.

- Les élèves de 3^{ème} du collège Fromentin de la Rochelle, lauréats du concours de logo pour " briser le silence ",



Amériques et de l'Océan Indien. Il a pour objectif d'accroître la prise de conscience des causes et des conséquences économiques, sociales et culturelles de la traite négrière et de la contribution des Africains au développement des Amériques et de l'Europe de l'Ouest, mais aussi des formes modernes de l'esclavage et du racisme.

ont gagné un voyage à Liverpool, ville lieu de mémoire de la traite.

- Au collège Cévenol du Chambon-sur-Lignon, une exposition intitulée " la route de l'esclave " a été réalisée à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et du 150^{ème} anniversaire de l'abolition de l'esclavage.

- A la Réunion, les élèves du collège du "14^{ème} kilomètre" ont produit un corpus documentaire sur " la route de l'esclave dans l'Océan indien, la conquête des libertés hier et aujourd'hui " et un diaporama sur " les sociétés créoles du XVIII^{ème} siècle au XIX^{ème} siècle ". Après un échange de correspondance avec un établissement sud-africain, un séjour dans ce pays leur a permis de s'ouvrir à d'autres horizons insulaires.

- Les élèves du lycée Pardailhan dans le Gers ont réalisé une exposition sur le travail des esclaves dans les plantations à Saint-Domingue. Ils ont également participé à l'enregistrement de scènes d'un spectacle son et lumière " Destin croisé du comte de Noé et de Toussaint Louverture ".

- Plus récemment, à l'occasion de la première journée nationale de commémoration de l'esclavage et de la traite négrière, le collège Jacques-Yves Cousteau de Caudebec-lès-Elbeuf a organisé une série de manifestations : projection d'un film sur l'esclavage, concours de dessin, expositions réalisées par les élèves, chorale de gospel, accueil de conférenciers et spectacles de capoeira. Une journée chargée en émotions et recueillement, notamment lors de la lecture par la jeune Célia d'un texte écrit par elle-même, intitulé " discours prononcé à l'Assemblée nationale le 3/12/1847 par un abolitionniste ".*

Enfin, toujours dans le cadre de ce projet, la Commission française a organisé en novembre 2004 à Marly-le-Roi un séminaire à l'attention des enseignants du réseau des écoles associées à l'UNESCO, intitulé " Quels enseignements de la traite négrière, de l'esclavage et des abolitions ? ". Les interventions de chercheurs spécialisés ont permis de mieux appréhender le passage de la société esclavagiste à la société coloniale et de mettre en évidence les relations existantes entre elles. Le séminaire a également été l'occasion de débattre de problèmes pédagogiques tels que l'enjeu de l'enseignement de l'histoire à l'école, ainsi que du rôle de la mémoire. Les résultats du séminaire feront l'objet d'une publication en partenariat avec le CRDP de Créteil.



Les actions évoquées sont l'illustration du dynamisme des partenaires du projet éducatif de la traite négrière. La Commission nationale souhaite poursuivre le travail entamé il y a huit ans en soutenant les écoles associées engagées dans le projet " Briser le silence " et en contribuant à la réflexion nationale sur l'enseignement de l'esclavage et de la colonisation récemment initiée.

*Texte disponible sur le site : <http://colleges.ac-rouen.fr/cousteau/index2.htm>

Photo : reproduction symbolique d'une cale d'un navire sur la pelouse du Collège Cousteau de Caudebec-lès-Elbeuf.

Culture

"Les musées d'Azerbaïdjan face aux défis sociaux et économiques ", Bakou - 25 au 27 janvier 2006



Détenteur d'un patrimoine important (7000 monuments, plus de 150 musées, 15 réserves culturelles) l'Azerbaïdjan se préoccupe de sa gestion et tout particulièrement de celle de ses musées. C'est dans ce cadre que le ministère de la culture de la République d'Azerbaïdjan, la Commission nationale pour l'UNESCO et le Comité national du Conseil international des musées (ICOM) ont organisé à Bakou un

séminaire sur la gestion des musées : " Les musées d'Azerbaïdjan face aux défis sociaux et économiques ".

Seuls experts étrangers invités, Jacques Perot, vice-président de la Commission française pour l'UNESCO, et Laurent Salomé, directeur des musées de Rouen, ont présenté les différents types de modèles d'administration et de gestion des musées en France. L'étude de cas concrets et les échanges enrichissants avec les professionnels azéris ont permis de dégager des orientations et des pistes de développement qui témoignent de la similitude des situations comme des solutions envisagées.

Troisième journée du patrimoine culturel immatériel en France, Paris - 15 mars 2006

Après le succès des premières journées les 6 avril 2004, et 22 mars 2005, le principal objectif de cette nouvelle rencontre était de préparer la mise en œuvre de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, adoptée par l'UNESCO en octobre 2003 et qui à présent ratifiée par plus de trente pays, doit prochainement entrer en vigueur.

Lors de cette troisième journée présidée par Chérif Khaznadar, Directeur de la Maison des Cultures du Monde, l'accent a été mis sur le patrimoine de l'Outre-Mer notamment : (a) les traditions et expressions orales, (b) les pratiques sociales, rituels et événements festifs ; (c) les connaissances et les pratiques concernant la nature et l'univers ; et (d) les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel.

La présence de nombreux participants venus de tous les Territoires d'Outre-Mer a permis des échanges de vues sur les expériences, les inventaires et les modes de protection relatifs au patrimoine immatériel d'un très grande richesse.

Par ailleurs, deux autres tables rondes ont été organisées, l'une sur le patrimoine immatériel en région, l'autre, avec le soutien du Relais Culture Europe, sur les programmes européens consacrés au patrimoine culturel immatériel.

Organisé par la Commission nationale française pour l'UNESCO en coopération avec la Maison des Cultures du Monde, le Ministère de la Culture et de la Communication et le Ministère de l'Outre-Mer.

Reconnaissance des acquis de l'expérience

Depuis trois ans, la Commission française pour l'UNESCO a entrepris de travailler sur la reconnaissance des acquis de l'expérience dans une perspective internationale. Elle a conduit à l'élaboration d'un nouveau programme de l'UNESCO.

La reconnaissance des acquis de l'expérience, pourquoi ?

Si le modèle de l'éducation initiale est resté unique ou dominant pendant très longtemps, l'idée que les individus apprennent tout au long de la vie et en toutes circonstances fait son chemin. Mettre en évidence les acquis des apprentissages réalisés au cours de l'expérience professionnelle, dans le bénévolat, l'éducation informelle, devient essentiel dans beaucoup de pays. Bien évidemment, cette problématique revêt des déclinaisons diverses selon les réalités culturelles, sociales, économiques des pays, et selon qu'elle s'intéresse à des populations peu scolarisées ou déjà qualifiées. Mais, quelles que soient les formes qu'elle prend dans chaque pays, la reconnaissance de ces acquis devient un enjeu de développement, de compétitivité, de performance et de promotion.

D'où l'intérêt d'inscrire ce thème dans les travaux et les programmes de l'UNESCO.

Un groupe de travail de la Commission nationale constitué à cet effet, a d'abord procédé à un état des lieux : rassemblement des données, audition d'experts français et étrangers, étude des terminologies, identification des pratiques. A l'issue de ces démarches, des problématiques pouvant conduire à des recommandations à l'intention de la communauté internationale ont été dégagées. Plusieurs temps forts ont jalonné les travaux du groupe, qui vont se poursuivre en 2006.

Une première étape

En premier lieu, lors de la Conférence générale de l'UNESCO de 2003, l'initiative de la délégation française a permis une première prise de conscience des enjeux de la reconnaissance des acquis, l'UNESCO a été mandatée pour mettre en oeuvre une étude internationale confiée à son institut pour l'éducation non formelle, situé à Hambourg.

Une rencontre internationale

Dans un second temps, en décembre 2004, les travaux ont débouché sur la tenue à Paris d'un séminaire international, qui a rassemblé des délégués et experts de tous les continents et a permis une publication " Reconnaissance des acquis de l'expérience : apports d'une réflexion internationale ".*

Les travaux ont démontré le rôle important que devrait jouer la reconnaissance des acquis de l'expérience dans le cadre de l'éducation pour tous au regard des points suivants :

- maintien et promotion des savoirs traditionnels ;
- développement de l'éducation de base et de la formation professionnelle ;
- décloisonnement des systèmes de formation ;
- développement des compétences des entreprises et des collectivités publiques ;
- progression personnelle et professionnelle et aide à la mobilité.

Un programme de travail de l'UNESCO

La Conférence générale de 2005, à partir de l'adoption d'une nouvelle résolution française, a introduit des activités dans le programme de l'Organisation telles que :

- le lancement d'études de cas,
- la constitution d'une banque de données des bonnes pratiques,
- l'établissement de deux réseaux, l'un d'experts et l'autre de praticiens,
- l'organisation d'échanges sur les politiques ainsi que sur les pratiques innovantes entre pays en développement et pays développés, concernant la reconnaissance voire la validation de ces acquis.

Cet ancrage international a été renforcé, à l'initiative de la Commission nationale, par la création d'un groupe inter-agences comprenant notamment l'OCDE, l'Institut de Turin de l'Union européenne et l'association pour le développement de l'éducation en Afrique... Le pilotage de ce groupe va revenir à l'Institut de l'UNESCO de Hambourg qui a en charge l'éducation non formelle et l'éducation des adultes.

Le travail continue pour la Commission française

Les phases précédentes ont montré l'importance de l'écho international rencontré par cette question. Dans un grand nombre de pays se pose la question de la reconnaissance de ces acquis, des formes qu'elle peut prendre, de leur degré et type de formalisation, et des conséquences sur la répartition des compétences et leur optimisation.

Le groupe de travail de la Commission nationale, en coopération avec l'Institut de Hambourg va s'attacher à jouer un rôle d'observatoire sur la situation d'un certain nombre de pays notamment africains. Il va préparer en particulier un séminaire commun avec l'Afrique dans le but de réaliser un échange de pratiques et de créer un programme de formation.

* Publication disponible sur demande

Marie-Odile Paulet
Chef de service au CNAM
Vice-Présidente du Comité Education de la
Commission nationale

" Pour une école inclusive : Quelle formation des enseignants ? "

La conception de l'Education pour Tous présentée lors du Forum mondial de Dakar sur l'éducation (avril 2000) a clairement établi que l'éducation intégratrice est décisive si l'on veut atteindre cet objectif.

L'éducation intégratrice s'est développée à partir de l'idée que l'éducation est un droit humain fondamental et qu'elle jette les bases d'une société plus juste. Tous les apprenants ont un droit à l'éducation, quelles que soient leurs caractéristiques ou difficultés individuelles.

La Commission a participé au colloque international* inscrit dans les perspectives définies par la Conférence mondiale de Salamanque de 1994, sur l'éducation et les besoins éducatifs spéciaux. Patronné par l'UNESCO, ce colloque avait pour objectif général d'éclairer les différentes politiques de formation des enseignants pour favoriser l'intégration scolaire.

*organisé avec l'IUFM de Créteil du 24 au 26 novembre 2005

Education

6 et 7 juin à Paris - Réunion annuelle **des chaires UNESCO en France** dans la perspective de la coopération multilatérale et dans le cadre des programmes de l'UNESCO.

jean-pierre.regnier@diplomatie.gouv.fr

22 au 24 juin 2006 - Colloque européen sur le **métier d'enseignant du supérieur** - Lyon au siège de l'INRP (Institut national de recherche pédagogique). Organisé par la Commission nationale, cette réunion d'experts abordera notamment le rôle sociétal de cet enseignant, ses compétences en matière de recherche et de formation, son évaluation.

jean-pierre.regnier@diplomatie.gouv.fr

Culture

8 au 16 juillet 2006 - **30^{ème} session du Comité du patrimoine mondial** - Vilnius (Lituanie)

18 et 19 octobre 2006 - **4^{ème} rencontre des sites français inscrits au patrimoine mondial** - Arles et au Pont du Gard

hadrien.laroche@diplomatie.gouv.fr

Activités intersectorielles / Information du public

La Commission nationale collabore aux manifestations suivantes:

2,3 et 4 juin - Cité de la Villette : **2^{ème} Salon international des initiatives de paix** organisé dans le cadre de la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix. La Commission nationale et l'UNESCO présentent conjointement un stand et organisent un carrefour sur le thème "Promotion de la culture de la paix : aller plus loin"

www.salon-initiativesdepaix.org

14,15, 16 juin à l'UNESCO - Colloque international "**Avancées et perspectives de l'Education au développement durable**" organisé par le Comité français de la Décennie des Nations Unies.

www.decennie-france.org

10 au 13 juillet à Nantes - **2^{ème} Forum mondial des droits de l'homme** organisé par la Ville de Nantes. Son objectif est de rassembler toutes les catégories d'acteurs oeuvrant à l'établissement, à la promotion et à la défense des droits de l'homme.

www.forum-droitsdelhomme.org

14 et 16 septembre à Rabat - "**Etudes comparatives de manuels scolaires**" rencontre organisée conjointement avec la Commission marocaine dans le cadre du **dialogue euro-arabe**.

14 au 17 septembre - **9^{ème} Congrès de l'Association des villes éducatrices (AICE)** sur le thème "l'Homme dans la Cité"

www.aice2006.lyon.fr

18 et 19 juillet - Présence de la Commission nationale aux "**Journées de la coopération internationale et du développement**" organisées par le ministère des Affaires étrangères.

daniele.brousse-aubray@diplomatie.gouv.fr

Publications



Rapport d'activité de l'année 2005

disponible sur simple demande ou sur le site

<http://www.unesco.fr>

A venir :

Education aux médias

résultats du colloque euroméditerranéen du mois de novembre 2005

Ecoles associées à l'UNESCO

8 et 9 juin 2006 - Rencontre nationale du réseau des **écoles associées à l'UNESCO** sur le thème de **l'éducation au développement durable**.

Plus de 150 jeunes et enseignants d'établissements primaires et secondaires venus de toute la France ainsi que d'une dizaine de pays présenteront les projets sur lesquels ils ont travaillé durant l'année.

Des ateliers artistiques leur permettront également de réfléchir sur le thème du progrès.

Le vendredi 9 juin à l'UNESCO une grande manifestation réunira les écoles associées et les vainqueurs du concours "Croquis autour du monde" organisé par Veolia environnement en présence de Jacques Perrin.

marie-paule.belmas@diplomatie.gouv.fr

Développement et promotion du réseau

Le 24 mars était célébrée à Troyes l'adhésion du collège des Jacobins et du collège Euréka au réseau. En présence des chefs d'établissements, des élèves et professeurs, de familles, d'élus locaux et de la Commission française pour l'UNESCO, les deux établissements ont signé avec le centre UNESCO de Troyes une Charte de coopération. La présence virtuelle de trois établissements étrangers partenaires (bulgare, roumain, libanais), sous la forme d'une présentation power point, a témoigné de l'ouverture internationale des deux établissements.

Le 5 avril, une réunion d'information au CRDP de Lille a permis à des établissements de la région de découvrir le réseau à travers un exposé de la Commission nationale et le témoignage du collège Louise Michel de Lille et du lycée Sévigné de Tourcoing, ainsi que le collège Gayant de Douai, tous très actifs.

Le 3 mai, la Commission nationale a réuni sept établissements de Seine-Saint-Denis pour une présentation du réseau. Le collège Jean Jaurès de Villepinte a témoigné de son expérience au sein du réseau et des activités en cours.

Directeur de publication :

Jean Favier

Rédacteur en chef :

Jean-Pierre Boyer

Comité de rédaction :

Janine d'Artois,

Jean-Pierre Regnier,

Christophe. Valia-Kollery

Maquette :

Janine d'Artois

Imprimerie :

SEPIC, Paris ISSN 1294 - 5706

Parution trimestrielle

2000 exemplaires

Pour en savoir plus :

Janine d'Artois, tél 01 53 69 38 42

janine.d-artois@diplomatie.gouv.fr